

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE (PVS-2) DU MARDI 19 DÉCEMBRE 2023**

Procès-verbal de la séance extraordinaire (PVS-2) du Conseil de la Municipalité de Saint-Léon-le-Grand, tenue le 19 décembre 2023, à dix-neuf heures trente. Cette séance a été tenue à la salle du conseil, située au 52, rue de la Fabrique, à Saint-Léon-le-Grand.

Sont présents: Madame Marilyne Gélinas, mairesse  
Monsieur Christian Charette, conseiller Siège numéro 1  
Monsieur Pascal Trudel, conseiller Siège numéro 3  
Monsieur Charles Charette, conseiller Siège numéro 4  
Madame Louise Ferron, conseillère Siège numéro 5  
Madame Carine Dubé, conseillère Siège numéro 6  
Siège numéro 2 VACANT

Les membres présents forment le quorum.

291-2023

**1.- Ouverture de la séance tenue**

La séance est ouverte à 19h30 par Marilyne Gélinas, mairesse de Saint-Léon-le-Grand. Roxane St-Yves, greffière-trésorière adjointe, fait fonction de secrétaire. Madame Marilyne Gélinas, mairesse a demandé aux membres du conseil avant le début de la réunion d'enregistrer la réunion et tous ont acceptés. Une mention a été faite aux citoyens lors de l'ouverture de la réunion. Il est proposé par Carine Dubé, appuyé par Pascal Trudel et il est résolu que ces conditions d'ouvertures de séance sont acceptées.

**2.- Adoption de l'ordre du jour**

292-2023

IL EST PROPOSÉ par Louise Ferron, appuyé par Christian Charette et il résolu que le Conseil accepte l'ordre du jour présenté;

- 1.- Ouverture de la séance
- 2.- Adoption de l'ordre du jour
- 3.- Adoption des prévisions budgétaires 2024
- 4.- Adoption du plan triennal d'immobilisation 2024
- 5.- Période de questions
- 6.- Clôture de la séance

**3.- Adoption des prévisions budgétaires 2024**

293-2023

IL EST PROPOSÉ par Pascal Trudel, appuyé par Carine Dubé, et il est résolu que le budget pour l'année 2024, où sont présentés des revenus de 1 812 927 \$, des dépenses de fonctionnement de 2 111 151\$, moins les amortissements de 267 239\$, du remboursement en capital de 59 575\$, du transfert aux activités d'investissement de 85 191\$ et une affectation des surplus accumulés de 175 751\$, soit adopté tel que présenté. Un résumé du budget 2024 sera distribué conformément à l'article 957 du Code municipal à chaque adresse civique par communiqué.

**Municipalité de Saint-Léon-le-Grand**  
**Budget 2024**

**Activités de fonctionnement**

**Revenus**

Sources locales	1 428 249 \$	
Compensations & transferts	384 678 \$	
Total revenus		1 812 927 \$

**Dépenses**

Administration	430 719 \$	
Sécurité publique	239 069 \$	
Transport	511 811 \$	
Hygiène du milieu	496 620 \$	
Santé et bien-être	4 625 \$	
Aménagement et urbanisme	19 137 \$	
Loisirs et culture	89 660 \$	
Frais de financement et amortissement	319 510 \$	
Total dépenses		2 111 151 \$

Amortissement sur les dépenses	-267 239 \$
Remboursement en capital	59 575 \$
Transfert aux activités d'investissement	85 191 \$
Affectation de l'excédent - Général	-139 773 \$
Affectation de l'excédent - Aqueduc	-6 157 \$
Affectation de l'excédent - Aqueduc Grand Rang et de l'Isle	-25 238 \$
Affectation de l'excédent - Assainissement	-2 333 \$
Affectation de l'excédent - Élection municipale	-2 250 \$

Surplus de l'exercice	0 \$
-----------------------	------

**Activités d'investissement**

**Revenus**

Subvention Gouv. Qc - TECQ	776 871 \$	
Subvention loisirs	27 725 \$	
Subvention Gouv. Qc - Réseau routier	37 000 \$	
Total revenus		841 596 \$

**Dépenses**

Équipements bureau administratif	2 000 \$	
Équipements incendie	6 260 \$	
Travaux voirie - Ponceaux et glissières	15 000 \$	
Surfaçage	87 000 \$	
Véhicules voirie	5 000 \$	
Travaux aqueduc GRI	676 871 \$	
Équipements GRI - Génératrice	100 000 \$	
Loisirs et culture	34 656 \$	
Total dépenses		926 787 \$

**Affectations**

Transfert des activités de fonctionnement	85 191 \$	
Total affectation		(85 191 \$)

**Financement**

Financement à long terme	0 \$	
Total financement à long terme		0 \$

Surplus de l'exercice	0 \$
-----------------------	------

#### 4.- Adoption du Programme Triennal d'Immobilisation 2024

294-2023

IL EST PROPOSÉ par Christian Charette appuyé par Charles Charette et il est résolu que le conseil municipal de Saint-Léon-le-Grand adopte le Programme Triennal d'Immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026 tel que présenté ci-dessous.

La Mairesse demande le vote.  
Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

#### PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Titre	2024	2025	2026	MODE DE FINANCEMENT
Équipements informatiques	0 \$	1 500 \$	1 500 \$	Fonds général
Aqueduc - Grand rang et de l'Isle	676 871 \$	0 \$	0 \$	Subv. TECQ
Génératrice puit GRI	100 000 \$	0 \$	0 \$	Subv. TECQ
Parc - Centre des loisirs	34 656 \$	0 \$	0 \$	Diverses subventions, PSPS
Équipement incendie	6 260 \$	5 000 \$	5 000 \$	Fonds général
Travaux de voirie	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	Fonds général
Travaux de voirie	37 000 \$	0 \$	0 \$	Subv. PAVL
Travaux de voirie	100 000 \$	0 \$	0 \$	Surplus 2023 - montant reporté
Travaux de voirie - ponceaux et glissières	15 000 \$	15 000 \$	15 000 \$	Fonds général
Véhicules voirie	5 000 \$	0 \$	0 \$	Fonds général
Équipement de voirie	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	Fonds général
<b>Total :</b>	<b>1 029 787 \$</b>	<b>76 500 \$</b>	<b>76 500 \$</b>	

#### 5.- Période de questions

**6.- Clôture de la séance**

295-2023 L'ordre du jour étant épuisé Pascal Trudel propose, appuyé par Christian Charette et il est résolu de clôturer la séance à 19h51.

Proposition adoptée à l'unanimité.

---

Roxane St-Yves Greffière-trésorière adjointe

Je, Marilynne Gélinas, mairesse de la municipalité signe le présent procès-verbal comme si chacune des résolutions ci-dessus était signée individuellement.

---

Mairesse